

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026 MX SOLO / SIDECAR / QUAD



MOTO-CLUB: MOTO CLUB DE FEILLENS
E-MAIL: eric.duchateau@ainflux.com
TÉLÉPHONE: 06 13 36 14 66
ORGANISATEUR TECHNIQUE: Eric DUCHATEAU

N° D'ÉPREUVE FFM: 420

DATE: 17 mai 2026

LIEU: FEILLENS

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	M. BESSON Gérard	Licence : 003824
Président du Jury ou Arbitre*	Mme MICOLLET Sandrine	Licence : 046553
Membre du Jury	M. COMAS Christophe	Licence : 007077
Membre du Jury	M. BERNARD Michel	Licence : 003604
Commissaire technique responsable	M. SULPICE Christian	Licence : 022644
Responsable du chronométrage	Ligue AURA	Licence :

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé de deux ou trois membres dont un Président, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

NOM DE LA CATÉGORIE	AGE MINI	AGE MAXI	CYLINDRÉES	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
85CC	12	15	85CC	47 <
125CC	13	et+	125CC	57 <
MX1	15	et+	250-4T	57 <
MX2	15	et+	250-2T/450-4T	57 <
VETERAN	40	et+	125/500CC	57 <
QUAD	13	et+	125/700CC	60 <

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM pour les licenciés à l'année (ou Guidon d'Or/Argent/Bronze selon l'âge requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa(ses) machine(s) ;
- son équipement : obligatoires : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, fortement recommandés : protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Dr JB BOURGEOIS**

Nombre de secouristes **10**

Hôpital le plus proche **MACON**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **20 mn**

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Circuit VERNAIE GUYENON**

Adresse **FEILLENS (Les Jansets)**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1435 m**

Largeur minimum de la piste **6 m**

Largeur de la grille **35 m**

Longueur de la ligne droite de départ **80 m**

Nombre d'OCP* **18**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45**

En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDECAR :

Pendant les essais : **30**

En manche : **30**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE : 15/01/26 - ERIC DUCHATEAU

VISA DE LA LIGUE

DATE : **19 FEV. 2026**

LIGUE MOTOCYCLISTE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
26600 LA ROCHE-DE-GLUN
Tél : 04 75 55 22 50

VISA DE LA FFM

DATE :
NUMÉRO :



**MOTO CLUB DE
FEILLENS**

04 75 55 22 44

HORAIRE PREVISIONNELS*

LIEU: Circuit MC FEILLENS



HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
16H00 - 20H00	Contrôles administratifs	TOUTES	4H00
16H00 - 20H00	Contrôles techniques	TOUTES	4H00



RÈGLEMENT PARTICULIER
HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

MOTO-CLUB : MOTO CLUB DE FEILLENS
DATE : Samedi 17 mai 2025
LIEU : Circuit MC FEILLENS

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
6H45 - 7H30	Contrôles administratifs	TOUTES	0H45
6H45 - 7H30	Contrôles techniques	TOUTES	0H45
7H45 - 8H00	Essais Libres	QUAD	15 min
8H05 - 8H120	Essais Libres	VETERAN	15 min
8H25 - 8H40	Essais Libres	85CC	15 min
8H45 - 9H00	Essais Libres	125CC/MX2/MX1 GRA	15 min
9H05 - 9H20	Essais Libres	125CC/MX2/MX1 GRB	15 min
9H25 - 9H40	Essais Chronométrés	QUAD	15 min
9H40	Entracte		
10H00 - 10H15	Essais Chronométrés	VETERAN	15 min
10H20 - 10H35	Essais Chronométrés	85CC	15 min
10H40 - 10H55	Essais Chronométrés	125CC/MX2/MX1 GRA	15 min
11H00 - 11H15	Essais Chronométrés	125CC/MX2/MX1 GRB	15 min
11H20 - 11H45	Manche 1	QUAD	20 min + 1 tour
11H45	Repas		
13H30 - 13H45	Manche 1	VETERAN	15 min + 1 tour
13H50 - 14H05	Manche 1	85CC	15 min + 1 tour
14H10 - 14H35	Manche 1	125 / CONSOLANTE MX2/MX1	20 min + 1 tour
14H40 - 15H05	Manche 1	MX2/MX1	20 min + 1 tour
15H10 - 15H35	Manche 2	QUAD	20 min + 1 tour
15H35	Entracte		
16H05 - 16H25	Manche 2	VETERAN	15 min + 1 tour
16H30 - 16H50	Manche 2	85CC	15 min + 1 tour
16H55 - 17H20	Manche 2	125 / CONSOLANTE MX2/MX1	20 min + 1 tour
17H25 - 17H50	Manche 2	MX2/MX1	20 min + 1 tour
18H15	Remise des Prix		
18H15	Réunion du Jury		

